

Image not found or type unknown



Séjour à l'étranger pour une periode de 1ans

Par **miila**, le **05/06/2012** à **21:03**

Bonjour,

Ayant un titre de séjour valable 10ans,ai je le droit de quitter le territoire français pour l'étranger durant 1ans? merci d'avance pour votre réponse.